

## Rapport de la commission ad hoc sur le postulat UDI

### En faveur de la création d'un axe de Mobilité Douce

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Composition de la commission : Alain Vionnet Président, Monica Simonet, Corinne Andreutti, Marie-France Vouilloz Burnier, Karin Nairn, Patrick Bays et Daniel Plattner, rapporteur.

#### Procès-verbal de la séance du 7.9.2015

Ce postulat relève le niveau élevé de dangerosité des trajets actuellement à disposition en mobilité douce entre le bas et le centre de notre commune.

Une sécurisation du trajet sur la route d'Hauteville entre le giratoire des Genévriers et celui supérieur de Ferreyres devrait être entreprise dans les meilleurs délais. Un trajet plus sûr et plus agréable, comme préconisé par le Canton et la Confédération devrait être mis à l'étude.

Les membres de la Commission relèvent un certain nombre de points à ne pas négliger dans ce postulat, soit :

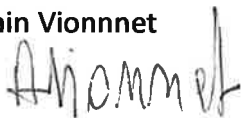
- La collaboration nécessaire avec des instances telles que les Communes voisines, le Canton, l'OFROU et éventuellement le MVR
- La prise en compte du projet dans le budget communal.

Enfin la Commission souhaite le soutien de la Municipalité dans ce projet.

En conclusion, à l'unanimité de ses membres. La Commission demande au Conseil Communal d'accepter et de renvoyer le postulat à la Municipalité pour étude et rapport écrit.

Le Président de La Commission

Alain Vionnet



Le Rapporteur

Daniel Plattner

